



**Société Francophone de Transfusion Sanguine
Groupe de travail « Recherche et Démarche Qualité »**

Société Française de Vigilance et Thérapeutique Transfusionnelle

**Conférence Nationale des Coordonnateurs Régionaux d'Hémovigilance
et de Sécurité Transfusionnelle**

Groupe spécifique « Formation transfusionnelle des IPA »

***Document de référence
« Formation transfusionnelle des infirmiers en pratique avancée »***

Version avril 2024

Introduction

Plusieurs textes législatifs [1] ont acté la création de la fonction d'infirmier en pratique avancée (IPA) et ont défini ses champs de compétences. L'évolution réglementaire a fixé les actes techniques, les examens de biologie médicale et les prescriptions que l'IPA est autorisé à réaliser, renouveler ou adapter pour les motifs de recours ou les pathologies dont il assure le suivi.

Au sein de la filière du soin, l'intégration des IPA, pourvus de compétences nouvelles, a conduit à de multiples réflexions, tant sur les plans organisationnel, pratique et juridique que de la formation. Dans le domaine transfusionnel, la question de la formation au cours du Diplôme d'Etat d'IPA et de la formation des IPA déjà en activité est très vite apparue, particulièrement du point de vue des contenus.

L'arrêté du 11 mars 2022 [2] a élargi les compétences des IPA avec la prescription d'examen biologiques d'immunohématologie (phénotypes érythrocytaires et recherche d'anticorps anti-érythrocytaires) et le renouvellement / adaptation d'une prescription initiale médicale pour les produits sanguins labiles assurés dans le cadre du protocole d'organisation validé avec l'équipe médicale du service d'exercice et de la procédure établie pour le suivi des patients.

Cet élargissement a renforcé la nécessité d'une formation transfusionnelle actualisée et intégrée au cursus universitaire du diplôme d'Etat d'IPA. La formation doit être complète, avec les spécificités de la mention d'exercice, pour permettre au professionnel d'assurer cette nouvelle compétence en toute sécurité et responsabilité. Sur le plan national, celle-ci doit être homogène, fixer les connaissances de base indispensables et proposer des moyens pédagogiques et des supports dédiés aux professionnels chargés de cet enseignement.

Afin de répondre à ce besoin, le groupe de travail « Recherche et démarche qualité » de la Société Francophone de Transfusion Sanguine (SFTS) en partenariat avec la Société Française de Vigilance et de Thérapeutique Transfusionnelle (SFVTT) et la Conférence Nationale des Coordonnateurs Régionaux d'Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle

(CNCRH), a rédigé un document de référence « Formation transfusionnelle des infirmiers en pratique avancée » composé de fiches pédagogiques.

Ce document a pour but d'apporter des éléments permettant un enseignement répondant à la nouvelle réglementation et assurant aux IPA une mise en application pratique pertinente et efficace sur le plan du soin avec l'identification des spécificités liées à la mention exercée.

Enfin, au cours du temps et indépendamment des futures évolutions réglementaires, ce document a pour vocation de s'adapter en utilisant les informations remontées du terrain et de proposer une aide afin de mieux définir, en cours de formation, certains points de la fonction des IPA, en particulier du point de vue de la prescription et de la responsabilité juridique.

Référence pédagogique

7 fiches proposées dont les objectifs, le contenu minimum et la durée de l'enseignement sont définis pour chaque thématique abordée.

Référence réglementaire

En appui des textes législatifs [1] régissant la profession d'infirmier en pratique avancée (IPA) en France <https://pratique-avancee.fr/legislation/>

Et plus spécifiquement pour la compétence transfusionnelle : l'arrêté du 11 mars 2022 modifiant les annexes de l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique [2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045358705>

Sélection bibliographique

Etablie en appui du document "Infirmier (ère) en pratique avancée Dossier documentaire" rédigé par Catherine CALVEZ, daté du 03 février 2022, disponible sur le site Internet de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) [ajax.php \(ehesp.fr\)](http://ajax.php(ehesp.fr))

A compléter de publications proposées par le Conseil National Professionnel des IPA (CNP IPA), de l'Association Nationale Française des IPA (ANIPA), du Conseil scientifique des infirmiers de pratique avancée (CSIPA) et de l'Union Nationale des IPA (UNIPA).

Composition du groupe « Formation transfusionnelle des IPA »

Au titre de la SFTS : Dr Jean-Jacques CABAUD, GTRDQ SFTS, Pr Jacques CHIARONI, EFS PACA-CORSE, Dr Pierre MONCHARMONT GTRDQ SFTS, Pr France PIRENNE, EFS Saint-Denis, Dr Jean-Baptiste THIBERT, EFS Bretagne.

Au titre de la SFVTT : Dr Bernard LASSALE, AP-HM Marseille, Dr Pascale ORIOL, CHU Saint-Etienne, Dr Maryse PUNTOUS, CHU Bordeaux, Dr Victoire LOVI, CH Roubaix-Tourcoing.

Au titre de la CNCRH : Dr Emmanuelle BOULANGER, ARS Haut de France, Dr Monique CARLIER, ARS Grand Est, Dr Delphine GORODETZKY, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Dr Éric MOUREY, ARS Bourgogne-Franche-Comté, Dr Myriam OUDGHIRI-ORANGER, ARS Ile-de-France.

Membres et Partenaires associés

Auréliе BROUSSOIS, IPA Oncologie thoracique CHRU Nancy / Référente pédagogique DE IPA Université de Lorraine, Dr Yannick FUHRER, PH AR Correspondant d'hémovigilance et

de sécurité transfusionnelle, CHRU Nancy, Katie GALOIS, Référente IPA auprès de la Direction des soins CHRU Nancy, Véronique HOFFMANN, Référente Hémovigilance UNEOS, Marie MELLINAS, Maître de Conférences / Responsable du parcours oncologie-hématologie du DE IPA Aix-Marseille Université, Séverine BOULANT, IPA Hématologie Institut Paoli-Calmettes, Marion ROUGE JEUNESSE, IPA Oncologie pédiatrie AP-HM.

Le Conseil National Professionnel des IPA (CNPIPA), l'Association Nationale Française des IPA (ANFIPA) et le Conseil scientifique des infirmiers de pratique avancée (COSIPA).